

Association Départementale
des Courses Pédestres
Hors Stade du Lot

(Association indépendante n°0462003402.
Inscription au JO le 01/02/1993 sous le n°1158)



Commission Départementale
des Courses
Hors Stade du Lot

(Commission interne au CDA46)

Coût de l'inscription au calendrier : 15€

CALENDRIER 2023 : DEMANDE DE RESERVATION DE DATE

À envoyer avant le 14 octobre 2022 à : Thierry LONZIEME, 66 Chemin Vieux, 46200 LANZAC (thierry.lonzieme@orange.fr)

Attention : dès l'instant où vous renseignez les cases suivantes, vous autorisez l'ADCPHS-CDCHS 46 à publier ces informations sur le calendrier départemental.

1) Date, lieu et titre :

DATE (jour, mois)	Date de repli éventuelle	LIEU	TITRE de l'épreuve

2) Responsable de l'organisation :

NOM et prénom	
Adresse complète	
Téléphone (fixe et/ou portable)	
E-mail	
Site Internet (éventuellement)	

3) Distances, horaires et Challenge :

Nota : si votre épreuve ne comporte qu'une distance, ne remplir que la case 1. S'il y a 2 distances, remplir la case 1 et 2,...)

	1	2	3	4	Marche	Enfants
Distances						Oui - Non
Heure de départ						

Si vous voulez participer au **CHALLENGE** « ADCPHS46-Conseil Départemental du LOT-La Dépêche du Midi-Running Mag-Sport 2000 », entourez la distance qu'il faudra comptabiliser. Précisez (entourez) : **Route - Trail**

4) Autres :

- Candidature à l'organisation d'un **Championnat du Lot FFA** : 10km - 21km - Marathon
- Demande de **labels fédéraux** ou prestations de mesurage. Si OUI, sur quelle distance ? :
- **Cross** : précisez si votre épreuve est un cross. L'année « cross » et l'année « course pédestre » débutent le 01/01/2022 pour se terminer le 31/12/2022.

Fait à :

Le :

Signature